

### **3. Le carnet ou cahier de lecture(s) : Quelle forme , quel sens , quel usage ?**

**Remarques : Le texte ministériel ouvre plusieurs possibilités, du carnet individuel « confident de lectures » au cahier guidé et élaboré pour chaque élève mais avec l'action, l'intervention du maître, au cahier de la classe « mémoire, source de renseignements, trace du bien commun, héritage du cycle ! »**

#### **Propositions :**

**Le carnet individuel : à deux fonctions**

##### **Outil (1 ère partie)**

Noter des renseignements utiles à sa culture littéraire, types de textes, contextualisation , notes sur l'auteur, résumé, critique collective ou individuelle, dessin (travaillé pour qu'il reste lisible longtemps)

Conserver des traces organisées

Y placer un guide de présentation ouvrage, ou un canevas pour analyse critique

Un classement pour s'y retrouver dans les livres lus (titres, auteurs, genres, thèmes)

##### **Je me parle de ce que je lis..... (2<sup>ème</sup> partie)**

Liste des ouvrages empruntés et « lus » si peu que ce soit ! Avec notes utiles : auteur, époque, thème

Relevé de fragments, de mots, y inscrire réactions, questions, émotions, autre titre de référence en écho, lien avec d'autres œuvres

J'y dis deux ou trois choses, ou je relève des traits de personnages que je pourrai réutiliser ensuite...

J y recopie des définitions

##### **Je m'auto évalue**

Je mesure mes facilités à entrer en lecture, mes progrès

##### **Le carnet « confident de lectures »**

L'élève y notera ce que ses lectures lui auront inspiré, copie d extraits, réflexions, questions,

Il pourra y engager des dialogues avec des personnages

Y jouer avec les mots, les idées

(Se pose le problème de la confidentialité de l'objet, de la possibilité d'y aider l'élève à la vigilance orthographique !)

##### **Le classeur / carnet de la classe**

On y classe, répertorie les écrits lus, on complète avec des éléments supplémentaires

On y ajoute les avis et jugements (on utilise les photocopies, pour que l élève garde sa trace aussi)

On y insère les traces des activités induites (titre des exposés, débats)

On y relève le nombre d'emprunts d'un même ouvrage, on y fait apparaître les analyses critiques (même si on garde traces sur les murs de la classe ou de la BCD des productions engagées)

On peut y faire figurer une galerie de portraits des œuvres et les mettre en parallèle

Constituer des fichiers par thème, auteur, époque, genres

### **Sens, usage et fonction**

Elever le statut de l'acte de lire ! (plus important que faire rechercher le plaisir qui n'appartient qu'à l'individu , n est jamais automatique, est souvent corrélé à plus d'efforts qu'on ne le suppose)

Gratifier les efforts consentis en notant sous différentes formes ce que procure la lecture, et en essayant de constituer une mémoire collective tissée de mémoires individuelles, si modestes soient-elles

Personnaliser les cheminements, aider les enfants à construire par la trace et la mémorisation des activités suscitées autour des livres, la prise de conscience que les livres sont à la portée de tous , qu'on peut y prendre un pouvoir de dire , de s opposer , de rejeter , mais que ça FAIT PENSER !